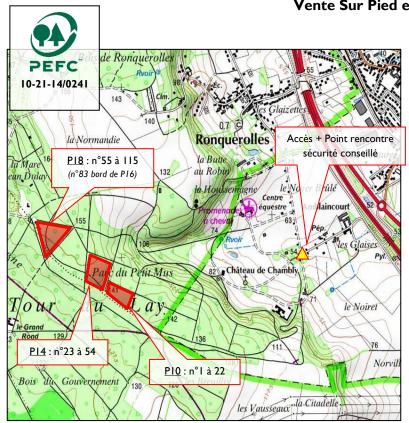
## Vente Sur Pied et en bloc



Accès Google: https://maps.app.goo.gl/HDmswE62Ci6KMZ7o9

**Propriétaire** GF du Petit Musse PEFC n°10-21-14/0241 Certification **Département** Oise (60)

Commune Chambly

Lieu-dit Parc du Petit Musse Coordonnés GPS Longitude: 2,13421° (Degrés Décimaux) Latitude: 49,09417° **Point de Rencontre** 

Grille d'entrée du château Sécurité conseillé

Essence principale Châtaignier 129 m3 Volume présumé II5 pieds Nombre d'arbres Volume moyen I,I m3/pied

Nature coupe coupe d'amélioration **Parcelles PSG** 10 / 14 / 18 Surface 8 hectares environ

Marquage arbres numérotés + un flachis CGB au

pied + ronds à la peinture au corps Réserves tous les arbres et brins non marqués à

la peinture

Visite contacter Franck Werquin au 06 79 67

89 44 sas CEGEB

Lot estimé par Maxime Minotte (CEGEB) **Expert Forestier** 

68 rue du Centre 60350 Berneuil S/Aisne Tel : 03 44 85 76 60 – Mob : 06 80 99 20 20

Mel: m.minotte@cegeb.com

Clauses générales EFF/FNB

Conditions particulières de la VG du 25 juin 2025

	Diamètre mesuré à 1,3 m														Total		
Essence	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90+	Nbre	Vol.	 OA
																m3	m3
châtaignier		I	20	38	28	9	10	4	2		- 1	I			114	127,4	1,1
chêne							I									1,4	1,4
Observations :		Houppiers, purges et taillis ne font pas partie de la vente														129	1,1

## Clauses particulières

Préambule : prévenir impérativement Franck Werquin au 06 79 67 89 44 avant chaque intervention + pas d'interventions entre le 15/10 et le 28/02

**Exploitation :** tirage des arbres de bordure et de ceux le nécessitant. Recépage soigné du sous-étage et des places d'abattage. Respect des zones de régénération. ). Houppiers, purges et taillis restent à la disposition du vendeur, diamètre fin bout de 20 cm (pour les arbres de diamètre < 40cm) et 30 cm fin bout pour les autres catégories de diamètre. Les chemins doivent être libérés. Les houppiers doivent être démontés si nécessaire.

Débardage : uniquement par terrain portant

**Stockage :** bord de piste empierrée le long des parcelles

Délai d'exploitation : 20 octobre 2026

Délai d'enlèvement : 3 après le débardage et au plus tard le 20/10/2026

Assujettissement à la TVA: oui Paiement: 100 % au comptant

Caution: 5 000 €uros sauf si caution permanente

CVO: payée par l'acheteur pour le compte du vendeur.

« la remise d'une offre suppose l'acceptation des clauses générales et particulières »

L'acquéreur La caution

